

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17/10/2017

### COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix sept et le dix-sept octobre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 12 octobre 2017

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Céline BOURSIER, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR

Absents excusés : Mme Claude BAUCHE donne pouvoir à Mme Marie LOSKOFF ; M. Jean-Christophe HUET

Secrétaire de séance : Mme Céline BOURSIER

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 30 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ☞ **Adhésion aux groupements de commandes de la CDCG pour les travaux de voirie ; les travaux d'élagage, abattage, fauchage ; le contrôle, fourniture et maintenance des extincteurs**
- ☞ **Règlement du cimetière et tarification des concessions**
- ☞ **Demande de soutien au Conseil Départemental pour le remplacement du poste informatique**

#### ☞ Questions diverses

- ❖ Le conseil municipal prend connaissance du rapport du SMICTOM validé en conseil communautaire le 13 octobre dernier.
- ❖ Pose de fourreaux et chambres téléphoniques pour la fibre optique prévue début novembre au carrefour de la RD n° 42 et RD n°57
- ❖ Devis des prestataires/paysagistes pour l'entretien des espaces verts de la commune ; étude à mener pour la possibilité d'un agent mutualisé via une convention pour 1 jour / semaine
- ❖ Pot de départ en retraite de l'agent technique, M. Bruno Caillard : le vendredi 3 novembre à 19h00
- ❖ Rencontre avec les techniciens du SIVLO le 12/10/2017 :
  - Matérialisation des zones impactées par les inondations de 2016
  - Prise en compte des zones humides du territoire
  - Travaux d'entretien du cours d'eau
- ❖ Problématique de fonctionnement de l'éclairage public sur le secteur de l'église et de l'étang du bourg depuis la réalisation des travaux « Cœur de village ». Un point technique aura lieu le 19 octobre 2017.
- ❖ Extension du périmètre du CNPE de Dampierre en Burlu à 20km. Le risque majeur nucléaire rend obligatoire l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde pour la commune.
- ❖ Signalement d'une situation préoccupante d'un administré = contact avec les services sociaux, le médecin traitant et la famille qui a un devoir d'assistance.

La séance est levée à 21h00.

Fait à Langesse, le 20 octobre 2017

Le Maire,  
Nadège CORCELLE



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

